

Etat des lieux d'entrée

Entre les soussignés :

Gaby Real Estate sprl (n° d'entreprise 0870.896.088)
dont le siège social est établi avenue Louise 367 à 1050 Bruxelles
représentée par son gestionnaire, Stanislas Bareel.

ci-après dénommée « le bailleur »,

ET

Monsieur Lionel Dutilleul (NN : 72.08.06-045.82)

domicilié AV J. Henin 32 (G5) A' 6000 Charleroi

Email : dutilleul-lionel@outlook.be

Gsm : 0487/13.68.54

Monsieur Valentin Dutilleul (NN : 97.08.11-383.22)

domicilié AV J. Henin 32 (G5) A' 6000 Charleroi

Email : dutilleulvalentin1702@gmail.com

Gsm : 0477/80.58.03

ci-après dénommés « le preneur »,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

Article 1.

Conformément au bail conclu entre les parties le 17/2/2020, relatif à un appartement non meublé sis au 5^{ème} étage gauche avenue Jules Henin 32 (G5) à 6000 Charleroi, un état des lieux d'entrée est dressé ce jour, à l'amiable, par un reportage photos qui sera transmis par le bailleur au preneur via voie électronique endéans les 15 jours.
Le preneur aura ensuite un délai de 15 jours pour faire parvenir au bailleur ses remarques éventuelles.

Article 2.

Relevé des compteurs :

- Eau : Compteur n° 74203396
Index : 111,026 m³
- Electricité : Compteur n° 54443853 - Code EAN : 541449020706248264
Index : 71811,7 kWh

Article 3.

Clés remises :

1 des entrées, 3 des apr., 3 des gronion, 1 clé Ave-
1 clé BAL

Article 4.

Observations :

.....
.....
.....

Fait à Charleroi, le 17/2/2020..... en autant d'exemplaires originaux que de parties, chaque partie reconnaissant avoir reçu un exemplaire.

Signature du bailleur



Signature du preneur

